Proximité et Réactivité : le credo de NEXO Association d'Avocats

NEXO Association d'Avocats intervient dans les principaux domaines du droit liés à l'Entreprise et répond ainsi à l'ensemble de ses demandes en matière de conseil et de contentieux.

Le cabinet s'adresse à la fois aux entrepreneurs, qui viennent consulter dans le cadre du démarrage de leur activité, ou de leurs investissements, aux PME-PMI, que le cabinet accompagne au quotidien, ainsi qu'aux grands groupes, pour des besoins plus spécifiques.

Outre un champ de compétence vaste pour la partie Corporate (Création de structure, accompagnement de restructuration, fusion acquisition et contrats…), NEXO couvre les besoins de ses clients en matière de fiscalité, de contentieux commercial et d'expertise.

L'informatique, les télécoms et les nouvelles technologies, incluant les droits de propriété intellectuelle, ainsi que le droit social individuel et collectif représentent également les autres pôles phares de compétences de NEXO.

Fondé par quatre associés, le cabinet est composé d'une équipe soudée, qui travaille ensemble depuis plus de 20 ans. Ce collectif d'avocats rassure les clients tant par la mutualisation de leurs compétences, que par leur philosophie : proximité et réactivité sont les maîtres mots du cabinet.

« *Nous sommes une structure mobile, explique Yann Breban, associé de NEXO, toujours très proche de nos clients pour pouvoir réagir au plus vite.* »

Autres particularités, le cabinet prend en compte le contexte économique dans le traitement de chaque dossier et inscrit son action dans une démarche sociétale et éthique :

« *Le contexte général autour de l'entreprise est très important pour nous, conclut Arnaud de Corbière, associé de NEXO, et nous conseillons également nos clients sur les conséquences de leurs décisions juridiques pour l'entreprise, son image et son environnement.* »

nexo
Association d'Avocats

Pour plus d'informations
nexo@nexoavocats.com
www.nexoavocats.com